

PROCÈS-VERBAL
DE LA SIXIÈME RÉUNION DU COMITÉ DE PARENTS
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
TENUE LE 17 MARS 2009 À 19 H
AU CENTRE ADMINISTRATIF À SHAWINIGAN

PRÉSENCES

DÉLÉGUÉ (ES) :

École des Boisés	Steve Armstrong
École Immaculée-Conception	Patricia Pépin
École inst. de la Passerelle (Notre-Dame-de-Montauban), Le Sablon d'Or (Lac-aux-Sables), Masson (Sainte-Thècle)	Donald Trépanier
École inst. des Vallons (Saint-Paulin), Notre-Dame-de-la-Joie (Saint-Barnabé), Notre-Dame-des-Neiges (Charette)	Marie-Claude Ferron
École inst. La Croisière (St-Séverin), Plein Soleil (Hérouxville) Primadel (St-Adelphe)	Isabelle Thiffeault
École inst. St-Charles-Garnier et Saint-Joseph (Shawinigan)	Marc Lemire
École inst. Saint-Georges (Dominique-Savio, Notre-Dame)	Yves Cossette
École Laflèche	Sylvie Mercier
École Notre-Dame (Notre-Dame-du-Mont-Carmel)	Martin Descôteaux
École Saint-André	Karl Lamontagne
École Saint-Georges (Shawinigan-Sud)	Josée Niquette
École Saint-Paul	Réjean Pichette
École Saint-Jacques (Shawinigan)	Kevin Nzoula-Mendome
École secondaire des Chutes	Robert Vadeboncoeur
École secondaire du Rocher	Manon Talbot
École secondaire Val-Mauricie (Shawinigan-Sud)	Raynald Boisvert
Représentant au CCSEHDAA	René Houle

SUBSTITUTS :

École inst. de Sainte-Flore, Saint-Paul (Grand-Mère)	Sylvain Pelletier*
École inst. St-Charles-Garnier et Saint-Joseph (Shawinigan)	Nancy Boulanger
École Laflèche	Sylvia Piton
École Sainte-Marie	Justine Dupuis
École secondaire du Rocher	Pierre Houle
École secondaire Val-Mauricie (Shawinigan-Sud)	Marie-Claude St-Amant

ABSENCES

École Antoine-Hallé	Michel Bourassa
École Centrale (La Tuque)	(aucun représentant)
École de la Tortue-des-Bois	(aucun représentant)
École inst. de la Vallée-de-Mékinac (St-Roch-de-Mékinac), La Providence (Saint-Tite)	Julie Tourville (motivée)

* : Substitut en l'absence de délégué

École inst. Jacques-Buteux (La Tuque)	(aucun représentant)
École inst. Lac-à-la-Tortue (Jacques-Cartier, Notre-Dame)	Nathalie Rousseau*
École inst. Marie-Médiatrice (La Tuque)	(aucun représentant)
École inst. St-Joseph (St-Gérard-des-Laurentides), Villa-de-la-Jeunesse (Saint-Élie-de-Caxton)	(aucun représentant)
École Notre-Dame-de-l'Assomption (Parent)	Marie-Josée Rivard*
École Sainte-Marie	Rachel Grenier
École secondaire Champagnat (La Tuque)	(aucun représentant)
École secondaire Paul-Le Jeune	Mario Lafontaine (motivée)

Madame Cindy Sanscartier agit à titre de secrétaire d'assemblée.

06.01 PRÉSENCES, MOT DE BIENVENUE

Monsieur Yves Cossette souhaite la bienvenue à tout le monde et remercie les membres d'être présents. Il mentionne qu'un de nos membres, monsieur Martin Descôteaux sera honoré « Tête d'affiche » grâce à ses nombreuses implications dans sa communauté. Il le félicite et spécifie aux membres qu'un caméraman sera présent pour une courte durée, lors de la rencontre, pour filmer monsieur Descôteaux au cœur de l'action.

06.02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Adoption de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION 26 0309 : Monsieur Réjean Pichette propose l'adoption du projet d'ordre du jour, avec l'ajout d'une correspondance au sujet des consultations publiques au point 06.06 et en laissant ouvert le point 06.13.

- 06.01 Présences, mot de bienvenue;
- 06.02 Lecture et adoption du projet d'ordre du jour;
- 06.03 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 février 2009 et suivi;
- 06.04 Période réservée à l'assistance;
- 06.05 Invité : Monsieur Claude Leclerc, directeur général;
- 06.06 Correspondance;
- 06.07 Rapport de la trésorière;
- 06.08 Rapport des commissaires parents;
- 06.09 Rapport du représentant du CCSEHDAA;
- 06.10 Rapport des conseils d'établissement et questions des membres;
- 06.11 Rapport du représentant au comité du transport scolaire;
- 06.12 Comité de travail : cartable
conférence/formation;
- 06.13 Autres sujets; – consultations publiques
–
–
- 06.14 Appréciation de la rencontre;
- 06.15 Prochaine réunion;
- 06.16 Levée de l'assemblée.

Adopté à l'unanimité

06.03

**LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU 10 FÉVRIER 2009 ET SUIVI**

Adoption du
procès-verbal du
10 février 2009

RÉSOLUTION 27 0309: Monsieur Martin Descôteaux propose l'adoption du procès-verbal avec certains changements suggérés.

Adopté à l'unanimité

SUIVI

Suite à un problème de souris dans une école, une vérification a été réalisée. En conclusion, l'extermination a bel et bien été faite et, à ce jour, le problème est résolu.

La partie de hockey avec les Alouettes de Montréal a été un franc succès et les personnes présentes ont passé une très belle soirée.

On demande aux personnes qui ont complété le questionnaire de la FCPQ de l'apporter à la secrétaire.

On s'assure que tout le monde a reçu les documents à remplacer dans le cartable.

06.04

PÉRIODE RÉSERVÉE À L'ASSISTANCE

Aucune assistance.

06.05

INVITÉ

Monsieur
Claude Leclerc,
directeur général

Monsieur Cossette présente l'invité, monsieur Claude Leclerc, directeur général. Il mentionne qu'il pourra donner des précisions sur certains points abordés, lors de la dernière rencontre, par madame Danielle Bolduc, présidente du conseil des commissaires et monsieur Serge Lafontaine, vice-président.

MONSIEUR CLAUDE LECLERC, DIRECTEUR GÉNÉRAL

Monsieur Claude Leclerc explique que la commission scolaire vit une période de décroissance depuis 1998. Elle perd chaque année environ 350 élèves; ce qui est dû en grande partie à la dénatalité. Cependant, il n'est pas question pour l'instant de fermer des écoles mais cela implique une réorganisation scolaire. Il précise que les commissions scolaires sont financées en fonction du nombre d'élèves pour assurer l'organisation des services éducatifs. Pour l'entretien des bâtisses cela dépend d'un budget commission et non d'un montant par élève. La mission de la commission scolaire est de répartir équitablement le budget servant aux services de l'élève dans l'ensemble de ses écoles.

Quand les fusions ont eu lieu, il y a eu un surplus dans les coffres et il a été utilisé pour améliorer les services directs aux élèves. Cependant, avec les années, le surplus a été épuisé. C'est ce qui explique le déficit budgétaire qu'a connu la commission scolaire de l'Énergie en 2007-2008. Elle doit pour rééquilibrer son budget, diminuer ses dépenses annuelles d'environ deux millions de dollars. Ainsi, une réorganisation des services

s'impose et 5 secteurs sont particulièrement touchés soit les secteurs suivants :

- Haut St-Maurice;
- Charette – St-Boniface et St-Paulin;
- Mékinac;
- St-Georges – Lac-à-la-Tortue;
- St-André – St-Paul et St-Georges à Shawinigan-Sud.

Leur objectif est de diminuer les coûts en maintenant une qualité des services. Le secteur Mékinac est l'un des plus touché dû à la décroissance du nombre d'élèves. L'un des projets dans ce secteur est de regrouper les maternelles. Une consultation publique aura lieu le 8 avril dans ce secteur, ce qui permettra d'entendre les suggestions et commentaires de la population.

Une autre solution envisagée est l'institutionnalisation des écoles, ce qui pourrait faciliter le regroupement des classes quand le nombre d'élèves est insuffisant. Cette solution offre plus de souplesse pour l'organisation scolaire, diminue les dépenses et pourrait offrir de meilleures structures pédagogiques. Donc, de cette façon, des services de qualité peuvent être maintenus, tout en diminuant les coûts.

Les parents du comité posent plusieurs questions à monsieur Leclerc concernant les secteurs visés. Monsieur Leclerc explique les différents enjeux qui sont à considérer dans la prise de décisions de la commission scolaire.

Les parents veulent savoir si les commentaires et suggestions donnés dans les consultations publiques ont un véritable impact sur la prise de position de la commission scolaire face aux différents secteurs visés par la réorganisation scolaire. Monsieur Leclerc précise que la commission scolaire est très ouverte aux nombreux commentaires et suggestions faits par les parents et les projets de la commission scolaire ne sont pas définitifs sans avoir entendu les parents lors des consultations publiques qui auront lieu en avril. Les suggestions des parents et du personnel des écoles visées peuvent avoir un véritable impact sur les décisions finales.

Les membres du comité de parents mentionnent leur inquiétude face à l'institutionnalisation des écoles. Cela entraînera une diminution des délégués siégeant au comité, quand on sait qu'un acte d'établissement égale un délégué et que l'institutionnalisation diminue le nombre d'actes d'établissement. Ainsi, les parents signalent que certaines écoles ne seraient plus représentées au comité de parents. Alors la question posée est à savoir si cela est possible de prévoir des modalités qui auraient pour effet de ne pas diminuer le nombre de délégués au comité de parents.

Plusieurs parents sont inquiétés par la facilité des jeunes d'entrer à l'éducation aux adultes pour terminer leur secondaire et en font part à monsieur Leclerc. Selon eux, l'éducation aux adultes ne prône pas la persévérance scolaire. Il est mentionné que les jeunes ont compris que l'éducation aux adultes pouvait être un raccourci pour entrer dans la formation professionnelle.

Monsieur Leclerc explique que la commission scolaire met tout en œuvre pour stimuler la réussite scolaire et pour maintenir les jeunes à l'école par de nombreux projets dont les projets d'entrepreneuriat. Monsieur Leclerc et les membres du comité de parents,

s'entendent pour dire que la perception des jeunes face à leur réussite scolaire est influencée par des valeurs véhiculées à la maison, par la société et par le milieu scolaire.

Suspension de la rencontre

RÉSOLUTION 28 0309 : À 20 h 40, madame Marie-Claude Ferron propose la suspension de la rencontre afin de prendre une pause.

Adopté à l'unanimité

Monsieur Réjean Pichette et madame Justine Dupuis ont quitté la réunion.

Réouverture de la rencontre

RÉSOLUTION 29 0309 : À 20 h 55, monsieur Marc Lemire propose la réouverture de la rencontre.

Adopté à l'unanimité

06.06

CORRESPONDANCE

1. Répertoire 2009 des centres de vacances familiales fait par le Mouvement québécois des vacances familiales.
2. Lettre de monsieur Serge Carpentier invitant le comité de parents aux consultations publiques pour y déposer leurs suggestions.
3. Lettre envoyée par monsieur Denis Morin, directeur-conseil à la commission scolaire, pour faire part de son intérêt à rencontrer le comité de parents afin de les informer sur le développement de la culture entrepreneuriale en lien avec le plan stratégique.

06.07

RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE

Madame Isabelle Thiffeault présente le rapport financier mensuel et cumulatif au 31 janvier 2009.

Adoption du rapport financier mensuel

RÉSOLUTION 30 0309 : Madame Sylvie Mercier propose d'adopter les dépenses s'élevant au montant de 724,85\$.

Adopté à l'unanimité

06.08

RAPPORT DES COMMISSAIRES PARENTS

Représentante ordre d'enseignement primaire

Madame Patricia Pépin mentionne qu'ils ont eu une rencontre publique et qu'ils ont abordé, entre autres, les points relatés par monsieur Leclerc plus tôt dans la réunion dont le plan stratégique et la réussite de l'élève. De plus, elle spécifie qu'un résumé des grandes orientations du développement du milieu école-communauté se trouvera probablement sur le site de la commission scolaire.

Représentant ordre d'enseignement secondaire

Monsieur Vadeboncoeur mentionne que la commission scolaire a acheté des ordinateurs portables pour le conseil des commissaires. La commission scolaire a réalisé une étude qui démontre qu'ils pourront réaliser une économie financière due à la grande quantité de

papier utilisée et tout cela avec une conscience écologique. Maintenant tous les documents relatifs au conseil des commissaires seront accessibles sur le site de la commission scolaire : www.csenergie.qc.ca.

06.09 **RAPPORT DU REPRÉSENTANT DU CCSEHDA**

Représentant au comité EHDAA

Aucune rencontre formelle n'a eu lieu. Cependant une séance d'information destinée aux parents sur la Loi 29 a été réalisée.

06.10 **RAPPORT DES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT ET QUESTIONS DES MEMBRES**

Rapport des CE dans leur communauté

On souligne le spectacle Val-Hollywood réalisé par les élèves de l'école secondaire Val-Mauricie en collaboration avec le secteur Soleil de l'école qui est composé d'adolescents vivant une déficience intellectuelle et/ou physique. Ils ont remporté un prix coup de cœur lors de ce spectacle où on retrouve plusieurs talents de l'école.

Le 1^{er} et 2 avril se tiendra à l'école Plein Soleil de Hérouxville le Salon de la santé où les enfants présenteront différents kiosques. Durant ce projet, les élèves ont réalisé plusieurs activités en lien avec la santé physique et intellectuelle; pièce de théâtre, montage vidéo, activité de cirque, etc. De plus, l'école recevra Josée Lavigueur en conférence et les fonds amassés serviront à l'achat de matériel pour le gymnase et autres matériels servant à promouvoir la santé.

De plus, à ne pas manquer « Secondaire en spectacle » qui regroupe des jeunes de plusieurs écoles secondaires pour différents numéros de variété.

06.11 **RAPPORT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DU TRANSPORT SCOLAIRE**

Monsieur Raynald Boisvert mentionne qu'il n'y a pas eu de rencontre jusqu'à maintenant mais qu'il devrait y en avoir une en avril ou mai pour préparer l'année 2009-2010.

06.12 **COMITÉS DE TRAVAIL**

CARTABLE :

Monsieur Cossette demande aux membres s'ils ont bien reçu les sections du cartable à changer. La réponse est affirmative.

CONFÉRENCE/FORMATION :

Monsieur Cossette rappelle aux membres que la conférence de monsieur Carol Allain aura lieu le 8 avril à l'auditorium de l'école secondaire des Chutes. Cette conférence est gratuite et il y a 400 places de disponibles. On mentionne qu'il y aura un communiqué dans l'Hebdo local (Shawinigan, Mékinac et La Tuque) et une annonce sera faite à la radio 911 et radio La Tuque. De plus, une communication à titre informative sera envoyée aux présidents des conseils d'établissement.

RÉSOLUTION 31 0309 : Monsieur Marc Lemire propose que le comité de parents rembourse les dépenses liées au coût de la conférence.

Adopté à l'unanimité

La formation « Rôles et fonctions d'un CE » n'a pas eu lieu dans le secteur de La Tuque. Seulement une personne a signalé son intérêt à participer à cette formation. Ainsi, le comité va continuer à assurer un suivi et donnera la formation si au moins 10 personnes signalent leur intérêt.

06.13 **AUTRES SUJETS**

→ **Consultations publiques**

→ Monsieur Cossette explique, en lien avec la lettre envoyée par monsieur Serge Carpentier, que le comité peut déposer ses suggestions et commentaires aux consultations publiques.

Après discussion, il est entendu que monsieur Cossette représentera le comité de parents pour soulever la question du nombre de délégués qui serait diminué si certaines écoles deviennent institutionnelles. Aussi, le comité apprécierait savoir si c'est possible d'envisager des modalités qui auraient pour effet d'éviter cette diminution du nombre de délégués au comité de parents.

06.14 **APPRECIATION DE LA RENCONTRE**

Monsieur Cossette invite les membres à compléter le formulaire d'appréciation de la rencontre et de le remettre à la secrétaire avant de quitter.

06.15 **PROCHAINE RENCONTRE**

Le mardi 21 avril à 19 h au centre administratif de la Commission scolaire de l'Énergie.

06.16 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

RÉSOLUTION 32 0309 : À 22 h 20, monsieur Marc Lemire propose la levée de l'assemblée.

Adopté à l'unanimité

Yves Cossette
Président

Cindy Sanscartier
Secrétaire